

Juin 2024
N° 38



S'DORFBLÄETTEL

Au fil des saisons

MITTELSCHAEFFOLSHEIM



LE MOT DU MAIRE

Bonjour à toutes et à tous,

En préambule, j'aimerais remercier tous les citoyens présents à notre journée citoyenne du 6 avril pour leur participation active, et plus spécialement celles et ceux qui ont mouillé leur chemise (au sens propre comme au sens figuré) lors de l'arrachage des thuyas au cimetière ainsi que Ludovic FISCHER et Franck MEYER pour la mise à disposition de leur matériel de levage et des sangles.

2024 devait être une année électorale simple avec comme unique rendez-vous les élections européennes du 9 juin.

Le Président de la République en a décidé autrement, au vu du résultat de ces élections, en dissolvant l'assemblée nationale. Les électeurs sont donc convoqués à de nouvelles élections législatives les dimanches 30 juin et 7 juillet.

Ces élections décideront de l'avenir de notre pays et de notre territoire. A ce jour, personne ne peut prédire quel sera l'issue de ce vote et la composition de notre future Assemblée siégeant au palais Bourbon.

Nous sommes un pays démocratique qui donne la possibilité à nos concitoyens majeurs de voter et de désigner nos députés. Au dernières élections législatives de 2022, à Mittelschaeffolsheim, 51 % des inscrits se sont exprimés au premier tour et 48.5 % au second tour. Lors des élections européennes du 9 juin, 61 % des électeurs sont venus voter dans notre commune. L'augmentation de cette participation démontre l'intérêt et le questionnement de nos concitoyens pour leur pouvoir d'achat, l'insécurité ou l'immigration, entre autres, et qui (re)motive leur implication dans le choix de nos représentants politiques.

Les scrutins des 30 juin et 7 juillet seront décisifs pour la politique qui sera menée par le futur gouvernement, de droite, de gauche ou du centre. **Il est impératif de venir voter**,

quelles que soient vos opinions politiques, exprimez-vous au travers de votre bulletin de vote, que ce soit en l'insérant dans l'urne ou en donnant procuration. Pour rappel, voici les modalités pour donner pouvoir, même au dernier moment : www.maprocuration.gouv.fr ou en scannant ce QR code :



Je vous donne donc rendez-vous les dimanches 30 juin et 7 juillet ainsi que le dimanche 14 juillet où vous êtes cordialement invités à l'apéritif républicain à 11 heures à la salle communale.

Je vous souhaite un bel été,

Alain WACK

Ce numéro	Page
LE MOT DU MAIRE	2
JOURNÉE CITOYENNE	3
RÉSULTATS DES ÉLECTIONS	4
PROCHAINES ÉLECTIONS	5
VOS ANNIVERSAIRES	5
RÉCLAMATION A LA POSTE	5
AVANCÉE DES TRAVAUX	6-7
ESTIVALES DU COVOITURAGE	8
FÊTE CHAMPÊTRE	9
OPÉRATION TRANQUILLITÉ	10
FLEURISSEMENT	11
BIEN VIVRE ENSEMBLE	11
LES CARNETS DE MITTEL	12
INFOS PRATIQUES	12



Suivez l'actualité et les alertes de votre Commune avec l'application gratuite **PanneauPocket** ou sur ordinateur app.panneaupocket.fr



Disponible gratuitement sur



LA JOURNÉE CITOYENNE

Le 6 avril rendez-vous a été pris pour la 8ème journée citoyenne de Mittelschaeffolsheim.

Une soixantaine de personnes ont répondu présents lors du débriefing devant la mairie à 8h30. Tout le monde était motivé et les groupes de travail se sont rapidement mis en place. La mission essentielle de cette journée citoyenne se situait au cimetière à la sortie du village : il s'agissait d'arracher les vieux thuyas afin que les travaux de pose de clôtures puissent commencer. Cette tâche a permis de faire baisser la facture sur ce site, sachant que les subventions pour réfection du cimetière ne font pas légion. Merci pour la mise à disposition des machines. Ce fut un travail réellement physique et

merci encore aux participants qui n'ont pas flanché.

Il ne faut cependant pas minimiser les autres missions, pour exemple le nettoyage des abords du village, des chemins, sentiers et talus. Quelques sacs de débris ont été ramassés, à se demander d'où viennent toutes ces ordures mais surtout qui jette encore ce genre de choses par les vitres de sa voiture ?



Un atelier peinture avait également été mis en place pour les prochaines décorations de Pâques, mené de main de maître par Jessica. Le staff restauration a permis à toutes ces personnes de s'hydrater tout au long de leur mission et de se restaurer ensuite au bord de l'étang de Mittelschaeffolsheim, sous un beau soleil printanier, avec la satisfaction d'avoir été utile pour sa communauté.



RÉSULTATS DES ÉLECTIONS EUROPÉENNES À MITTELSCHAEFFOLSHEIM

Le dimanche 9 juin, vous avez été convoqués au bureau de vote afin de choisir parmi les 38 listes candidates (32 listes en 2019) qui représenteront notre pays au Parlement européen.

Les élections européennes ont lieu au suffrage universel direct à un tour, les candidats sont élus pour 5 ans. Une liste obtient des sièges à partir du moment où elle a au moins 5 % des voix et les sièges sont répartis proportionnellement aux votes.

N°	NOM DE LA LISTE	CONDUITE PAR	Nb votes	% votes
5	LA FRANCE REVIENT ! AVEC JORDAN BARDELLA ET MARINE LE PEN	M. Jordan BARDELLA	129	45,91%
11	BESOIN D'EUROPE	Mme Valérie HAYER	54	19,22%
18	LA DROITE POUR FAIRE ENTENDRE LA VOIX DE LA FRANCE EN EUROPE	M François-Xavier BELLAMY	27	9,61%
3	LA FRANCE FIERE, MENEÉ PAR MARION MARECHAL ET SOUTENUE PAR ÉRIC ZEMMOUR	Mme Marion MARÉCHAL	15	5,34%
27	REVEILLER L'EUROPE	M. Raphaël GLUCKSMANN	15	5,34%
8	PARTI ANIMALISTE - LES ANIMAUX COMPTENT, VOTRE VOIX AUSSI	Mme Héliane THOUY	6	2,14%
6	EUROPE ECOLOGIE	Mme Marie TOUSSAINT	5	1,78%
33	GAUCHE UNIE POUR LE MONDE DU TRAVAIL SOUTENUE PAR FABIEN ROUSSEL	M. Léon DEFFONTAINES	5	1,78%
4	LA FRANCE INSOUmise - UNION POPULAIRE	Mme Manon AUBRY	4	1,42%
29	ALLIANCE RURALE	M. Jean LASSALLE	4	1,42%
35	ÉCOLOGIE AU CENTRE	M Jean Marc GOVERNATORI	4	1,42%
19	LUTTE OUVRIERE LE CAMP DES TRAVAILLEURS	Mme Nathalie ARTHAUD	3	1,07%
24	L'EUROPE ÇA SUFFIT !	M. Florian PHILIPPOT	3	1,07%
14	ÉCOLOGIE POSITIVE ET TERRITOIRES	M. Yann WEHLING	2	0,71%
15	Liste ASSELINEAU-FREXIT, POUR LE POUVOIR D'ACHAT ET POUR LA PAIX	M. François ASSELINEAU	2	0,71%
10	PARTI PIRATE	Mme Caroline ZORN	1	0,36%
21	NOUS LE PEUPLE	M Georges RENARD-KUZMANOVIC	1	0,36%
22	POUR UN MONDE SANS FRONTIÈRES NI PATRONS, URGENCE REVOLUTION !	Mme Selma LABIB	1	0,36%
1	POUR UNE HUMANITÉ SOUVERAINE	M. Léopold-Edouard DEHERLESAIN	0	0,00%
2	POUR UNE DÉMOCRATIE RÉELLE : DÉCIDONS NOUS-MEMES !	M. Philippe PONGÉ	0	0,00%
7	FREE PALESTINE	M. Nagib AZERGUI	0	0,00%
9	PARTI RÉVOLUTIONNAIRE COMMUNISTE	M. Olivier TERRIEN	0	0,00%
12	PACE - PARTI DES CITOYENS EUROPÉENS, POUR L'ARMÉE EUROPÉENNE, POUR L'EUROPE SOCIALE, POUR LA PLANÈTE !	M. Audric ALEXANDRE	0	0,00%
13	EQUINOXE ÉCOLOGIE PRATIQUE ET RENOUVEAU DÉMOCRATIQUE	Mme Marine CHOLLEY	0	0,00%
16	PAIX ET DÉCROISSANCE	M. Michel SIMONIN	0	0,00%
17	POUR UNE AUTRE EUROPE	M Jean-Marc FORTANÉ	0	0,00%
20	CHANGER L'EUROPE	M. Pierre LARROUTUROU	0	0,00%
23	« POUR LE PAIN, LA PAIX, LA LIBERTÉ ! » PRÉSENTÉE PAR LE PARTI DES TRAVAILLEURS	Mme Camille ADOUE	0	0,00%
25	NON ! PRENONS-NOUS EN MAINS	M. Edouard HUSSON	0	0,00%
26	FORTERESSE EUROPE - LISTE D'UNITÉ NATIONALISTE	M Pierre-Marie BONNEAU	0	0,00%
28	NON A L'UE ET A L'OTAN, COMMUNISTES POUR LA PAIX ET LE PROGRES SOCIAL	M. Charles HOAREAU	0	0,00%
30	FRANCE LIBRE	M. Francis LALANNE	0	0,00%
31	EUROPE TERRITOIRES ÉCOLOGIE	M. Guillaume LACROIX	0	0,00%
32	LA RUCHE CITOYENNE	Mme Lorys ELMAYAN	0	0,00%
34	DEFENDRE LES ENFANTS	M Gaël COSTE-MEUNIER	0	0,00%
36	DÉMOCRATIE REPRESENTATIVE	M Hamada TRAGRE	0	0,00%
37	ESPERANTO LANGUE COMMUNE	Mme Laure PATAS D'ILLIERS	0	0,00%
38	LIBERTÉ DÉMOCRATIQUE FRANÇAISE	M Patrice GRUDE	0	0,00%
			281	100,00%

Inscrits	468
Votants	286
Blancs	1
Nuls	4
Exprimés	281

Listes surlignées : la liste n'a pas fourni de bulletins de vote papier. Elle était téléchargeable sur le site du parti (sauf la liste 36 - bulletin non valide).

soit % de votants	61,11
soit % exprimés	60,04

PROCHAINES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES - 30 JUIN / 7 JUILLET

Après l'annonce des résultats des élections européennes, le Président de la République a décidé de dissoudre l'Assemblée nationale (article 12 de la Constitution). Cette dissolution destitue les députés actuels et implique d'élire de nouveaux représentants à l'Assemblée nationale. Ces élections auront lieu les dimanches 30 juin et 7 juillet.

L'Assemblée nationale est composée de 577 députés, soit un représentant par circonscription. Mittelschaeffolsheim fait partie de la 9^e circonscription du Bas-Rhin.

Le rôle de l'Assemblée nationale est :

- ⇒ de proposer des lois, des amendements, de les examiner et de les voter conjointement avec le Sénat (en cas de désaccord, l'Assemblée a le dernier mot).
- ⇒ de contrôler l'action du gouvernement (Président de la République et des ministres), en créant des commissions d'enquête, des motions de censure.

VOS ANNIVERSAIRES MARQUANTS



Anniversaires des aînés

À 80 ans, 90 ans puis tous les 5 ans à partir de 90 ans, les personnes âgées résidentes à Mittelschaeffolsheim peuvent prétendre à un cadeau offert par la municipalité, s'ils le souhaitent.

Désormais, pour que personne ne soit oublié, nous remercions les familles de nos aînés ou les aînés eux-mêmes de **se signaler à l'accueil de la mairie**, soit par téléphone, par mail, ou en venant directement à la mairie.

M. le Maire et ses adjoints viendront personnellement les féliciter et leur remettre un présent.

Anniversaires de mariage

La mairie a le plaisir d'offrir un cadeau à tous ceux qui ont la chance de fêter leurs noces :

- d' Or (50 ans de mariage) ;
- de Diamant (60 ans de mariage) ;



LA POSTE - COURRIER MAL DISTRIBUÉ

Nous avons eu écho de plusieurs soucis de distribution de courrier ces derniers mois. La mairie est elle aussi impactée. Un autre nom, une autre adresse, un autre village, un long délai de réception du courrier, tout ceci a été constaté dernièrement. Pour que cela change : il nous faut le signaler.



Le bureau de poste de Brumath nous a indiqué que la méthode pour signaler les différentes erreurs est la suivante :

⇒ Rendez-vous sur <https://reclamations.laposte.fr/>

⇒ Sélectionnez le motif de la réclamation, renseignez vos coordonnées afin que LA POSTE puisse mener son enquête et validez la demande. Vous recevrez un mail de confirmation et de prise en compte de votre

L'AVANCÉE DES TRAVAUX DANS LA COMMUNE



Le carrefour entre la RD30 et la RD226

Pose de l'enrobé.

Il reste la mise en place des barrières de protection, le marquage au sol du passage piétons et l'aménagement paysager.

Le square

Il reste la mise en place du revêtement perméable sur les allées, l'aménagement paysager et la pose du mobilier.



Le parc intergénérationnel :

Il reste la mise en place du revêtement perméable sur les allées, des garde-corps et du mobilier (chaises longues, tables de pique-nique, agrès ...)

Mise en place du toit du nouvel abribus



L'AVANCÉE DES TRAVAUX DANS LA COMMUNE (suite)



L'atelier communal :

Mise en place des tuiles.



Pose de la zinguerie.

Il reste à faire l'isolation et le crépis extérieur.



Cimetière :

Création de places de stationnement et d'une entrée à l'arrière du cimetière.

Il reste à mettre en place les clôtures paysagère, le revêtement perméable, l'aménagement paysager....





Du 1^{er} juin au 31 août 2024, tous vos trajets sont offerts !

Conducteurs, vous économisez jusqu'à 150€ par mois sur vos frais de trajet. Passagers, vous voyagez gratuitement*, le partage de frais est pris en charge par le territoire via l'application BlaBlaCar daily. C'est le bon moment pour tester le covoiturage !



Pourquoi utiliser une plateforme de covoiturage commune en Alsace du Nord ?

Utiliser une même plateforme à l'échelle d'un bassin de vie permet d'augmenter de façon importante le taux de réponses positives aux demandes de covoiturage.

Afin de développer les solutions locales d'écomobilité, le PETR de l'Alsace du Nord et ses 6 intercommunalités membres ont conclu un partenariat avec Klaxit et BlaBlaCar. Le 11 mars 2024, les 2 applications fusionnent sur BlaBlaCar daily, plus grand réseau de covoiturage en France.

Comment ça fonctionne ?

- **Les passagers et les conducteurs téléchargent l'application BlaBlaCar daily.** Ils indiquent leurs adresses de domicile et de destination, ainsi que leur planning pour la semaine.
A savoir : si vous êtes conducteur et souhaitez proposer vos trajets gratuitement, il vous suffit de cocher «Voiture de fonction».
- **L'application met en contact les membres** qui empruntent le même itinéraire aux mêmes horaires. Le point de rendez-vous est proposé automatiquement, avec le minimum de détour pour le conducteur
- **Le conducteur partage ses frais** de déplacement avec ses passagers via l'application, il reçoit **de 2€ à 3€** par trajet et par passager selon la distance parcourue :



Conducteurs :
Recevez 100 € de bonus** en vous mettant au covoit'

Les estivales du covoiturage
Passagers :
Du 1^{er} juin au 31 août 2024, tous vos trajets offerts* ! et toujours la garantie retour

Pour tous :
Parrainez, vous serez récompensés !

FÊTE CHAMPÊTRE



En ce dimanche 19 mai s'est déroulée la fête champêtre de l'ACF MITTEL. La météo exécrable de cette année 2024 n'a pas empêché la bonne humeur et la convivialité de cette belle journée de détente où une vingtaine de pêcheurs s'en sont donnés à cœur joie en taquinant les poissons immergés la veille dans l'étang. Les bourriches étaient bien remplies



en fin de journée.

Lors de la pause de midi, le jambon braisé - frites à remporté un



franc succès et les convives qui n'avaient pas réservé de repas, ont pu déguster des saucisses, merguez et autres grillades.

La tombola, où chaque ticket donne droit à une petite bouteille de liqueur ou une magnifique petite plante préparée tout au long de l'année par KIEFFER Simone, a également remporté un franc succès.



OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Les départs en vacances estivales approchent. Afin de prévenir les éventuels cambriolages, le dispositif gratuit Opération Tranquillité Vacances (OTV) des services de police et de gendarmerie vous propose de veiller sur votre logement pendant votre absence et de vous prévenir en cas d'anomalie (vous-même ou une personne de confiance proche du lieu).

La surveillance est assurée par des patrouilles effectuées de jour comme de nuit, en semaine et le week-end.

Le dispositif fonctionne dans tous les départements français. L'inscription peut se faire tout au long de l'année, même hors des vacances scolaires. La durée d'absence ne peut excéder 1 an.



COMMENT S'INSCRIRE ?

Pensez à vous inscrire quelques jours avant votre départ, que ce soit à la gendarmerie de Brumath ou en ligne.

Vous devez vous munir de votre pièce d'identité et d'un justificatif de domicile. Conservez bien le récépissé de votre demande d'inscription.

Sont concernés les résidences principales et secondaires jusqu'à 12 mois d'absence. Vous pouvez vous inscrire de 45 jours avant la date de départ à la veille du départ.

Les démarches en ligne se font via le site [Service-Public.fr](https://www.service-public.fr). Il faut s'identifier via France Connect et compléter le formulaire en ligne. A l'issue de votre inscription en ligne vous recevrez un récépissé de votre demande par courriel, ainsi qu'un formulaire reprenant toutes les informations communiquées.



Vous souhaitez modifier votre inscription (durée d'absence, adresse....) ? Même si celle-ci a été réalisée en ligne, vous devrez vous rendre dans la brigade de gendarmerie dépendant du domicile.

Pensez à indiquer si votre habitation est équipée d'un système d'alarme ou d'un simulateur de présence, et si quelqu'un passe relever votre courrier ou arroser vos plantes afin qu'il ne soit pas confondu avec un cambrioleur. Vous devrez également prévenir les force de l'ordre en cas de retour anticipé.

QUELQUES CONSEILS AVANT DE PARTIR

Afin de limiter les risques de cambriolage les services de gendarmerie vous conseillent de :

- ne pas indiquer vos dates de congés sur les réseaux sociaux ou votre messagerie électronique ;

FLEURISSEMENT DE LA COMMUNE

Le 24 et le 25 mai dernier, les membres de la commission fleurissement ont procédé à la plantation de nombreuses fleurs dans la commune. Au total ce sont 189 plantes qui ont pris place, réparties sur l'ensemble de notre commune : géraniums, graminées, pétunias, ipoméas vertes et pourpres, weigélias, que nous espérons voir s'épanouir jusqu'à l'automne.



Le blanc et le rouge sont présents dans les compositions. Ces couleurs représentent le drapeau alsacien et de nombreux villages de la basse Alsace.



Blason Alsace



Blason basse alsace



BIEN VIVRE ENSEMBLE

Le bien vivre ensemble repose sur le respect mutuel, l'acceptation de la pluralité des opinions, des interactions dans l'ouverture et la coopération, des relations bienveillantes ainsi que sur le refus de s'ignorer ou de se nuire. Vivre ensemble dans des espaces de quotidienneté ne va pas toujours de soi.

Des efforts sont nécessaires de part et d'autre afin de garder de bonnes relations de voisinage. Il est quand même plus agréable de se côtoyer sereinement que de s'ignorer, voire pire.

Essayons de ne pas nuire à ces bonnes relations et faisons attention lors de livraisons, de travaux, de **déménagement, de blocage de rue pour une période un peu longue, d'informer nos voisins, de leur trouver une solution pour sortir de chez eux.** Les services de la mairie sont à disposition pour toutes demandes officielles.

Vivre ensemble en paix, c'est accepter les différences, être à l'écoute, faire preuve d'estime, de respect et de reconnaissance envers autrui et vivre dans un esprit de paix et d'harmonie. Ce n'est pas une utopie, c'est vraiment possible avec un minimum d'efforts.

Les carnets de Mittelschaeffolsheim

Naissances

Jules ODON est né le 19 décembre 2023
Anna WEPIERRE est née le 25 mai 2024

Grands anniversaires

Marie RISCH a fêté ses 90 ans le 30 mars 2024
Marcel SCHILLEMANS a fêté ses 80 ans le 1er avril 2024
Gilbert SCHLEMMER a fêté ses 80 ans le 29 avril 2024

Mariages

RISCH Aline et GINSS Quentin le 11 mai 2024

PACS

PIOT Marion et JUND Nicolas le 16 avril 2024

Décès

Paul GANGLOFF est décédé le 17 juin 2024

Les époux ROESCH ont fêté leurs noces d'or le 24 mai 2024

INFOS PRATIQUES

LES ACTIVITES SPORTIVES À LA PROCHAINE RENTRÉE

- **GYMNASTIQUE DOUCE** proposée par Laurie INGWEILER le mardi de 9h à 10h. *1er cours d'essai gratuit le mardi 3 septembre 2024.*
- **CROSS TRAINING** proposé par Philippe HAMMER de PERSO'COACH le mercredi de 19h30 à 20h15.
- **DANSE** proposée par Sylvie KLAUTH :
 - mercredi de 15h à 16h : INITIATION A LA DANSE POUR LES ENFANTS à partir de 6 ans, comprenant de la coordination des mouvements, des danses du monde (latines et en cercle), de la Line Danse,...
 - le jeudi de 19h30 à 20h30 : LINE DANSE pour débutants et confirmés
 - le jeudi de 20h30 à 21h30 : DANSE EN COUPLE pour débutants et faux débutants (Salsa, Rock, Bachata, Merengue,...) *1er cours d'essais gratuits le mercredi 10 et jeudi 11 septembre 2024*





Fête Nationale

Le Maire, les Adjointes,
les Conseillers municipaux de Mittelschaeffolsheim
ont le plaisir de vous convier à un apéritif républicain
offert par la municipalité

le dimanche 14 juillet 2024 à 11h00
À la salle communale



Comité de rédaction :

Martine CLAUDON, Laurette DIEBOLD, Didier GRUBER,
Méïssa LAGEL, Nicolas LAUGEL, Carmen SCHLEMMER
et Alain WACK.

Mairie de Mittelschaeffolsheim

15 rue Principale

67170 MITTELSCHAEFFOLSHEIM

Téléphone : 03 88 51 26 00

Messagerie : mairie.mittel@orange.fr

Horaires d'ouverture :

Lundi, mardi et vendredi

De 9h à 12h et de 14h à 18h

Imprimé par la commune en 250 exemplaires

ISSN : 2970-2240

Programme ACF

Marche de la rentrée le di-
manche 8 septembre

Soirée Halloween le
jeudi 31 octobre



Scannez le QR code et
retrouvez l'ensemble des
événements sur le terri-
toire de la Communauté
d'Agglomération de Ha-
guenau

